



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SOISSONS
Conseil d'Administration du 12 avril 2024

Etaient Présents : Alain CREMONT ; Carole DEVILLE-CRISTANTE ; Elisabeth BILLECOQ ; Béatrice LEMAÎTRE ; Eliane VOYEUX ; Elisabeth VERDAVAINE ; Yves LEROUX ;

Etait représenté :

Etaient présent à titre consultatif : Isabelle MARTIN ; Cristelle DERVIN

Etaient excusés : Maria Elvira PASSEMART ; Dominique VILLA

Etaient absents : Aurélie ALGRANGE-HUGE ; Ebollo M'BOUDO

Avaient donné pouvoir : Maria Elvira PASSEMART ; Dominique VILLA

Séance du Conseil d'Administration dûment convoqué le 28 mars 2024 et réuni en lieu ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain CREMONT, Président du CCAS

Délibération : FG 24-04

Objet : Affectation des résultats 2023

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'affectation du résultat 2023 après vote du compte administratif.

	Excédent Globalisé – Déficit Globalisé
Investissement	152 033,06€
Fonctionnement	39 943,70€

Il est proposé d'affecter ces résultats au budget primitif 2024 de la façon suivante :

Compte 001 : excédent d'investissement reporté : 152 033,06€

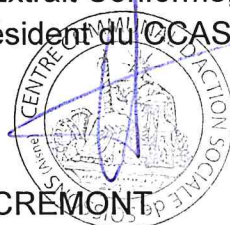
Compte 002 : excédent de fonctionnement reporté : 39 943,70€

Restes à réaliser 2023 (dépenses d'investissement) : 91 572,04€

DÉLIBÉRATION

À l'unanimité, Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, en décide ainsi.

Pour Extrait Conforme,
Le Président du CCAS,



Alain CREMONT

P/10